ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 12228

Texte de la question

M. Michel Tamaya souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les problèmes de pollution liés au développement de l'agriculture à la Réunion. En effet, ce secteur constitue un élément essentiel de l'économie réunionnaise, mais les agriculteurs sont aujourd'hui tiraillés entre la nécessité, pour survivre, de densifier leur exploitation, et la volonté de trouver des solutions durables pour la maîtrise à long terme des pollutions d'origine animale. Insularité, conditions climatiques particulières, mais aussi démographie, sont autant d'éléments qui contribuent à rendre la situation préoccupante pour des agriculteurs soucieux de préserver leur outil de travail dans un environnement sain. Mais la mise aux normes des bâtiments d'élevage et la gestion des effluents d'origine animale nécessitent une mobilisation de fonds importants à laquelle les petites exploitations ne peuvent seules faire face. En métropole, des programmes de maîtrise des pollutions d'origine animale ont déjà pu voir le jour avec l'aide des pouvoirs publics et des collectivités locales, il lui demande si on peut envisager dans les DOM et à la Réunion, que l'Etat puisse soutenir les agriculteurs qui souhaiteraient s'engager dans de tels programmes.

Texte de la réponse

La volonté des éleveurs de la Réunion de maîtriser les pollutions d'origine agricole a été prise en compte par le ministère de l'agriculture et de la pêche dès 1994 : le préfet de région peut utiliser une partie des crédits contractualisés dans le XIe Plan pour lancer un tel programme de mise en conformité des installations. Les crédits affectés à l'aide aux bâtiments d'élevage ont paru en effet suffisants pour financer les équipements prévus. C'est ainsi que 1 500 000 francs ont été délégués au préfet de région en 1998. Pour les années à venir, une évaluation précise des besoins de financement de ce programme de maîtrise est en cours.

Données clés

Auteur : M. Michel Tamaya
Circonscription : Réunion (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 12228
Rubrique : Outre-mer
Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1716
Réponse publiée le : 18 mai 1998, page 2768